



## Fiche de poste d'un ESQ territorial para sport « agent de développement » Ligue Île de France de Hockey sur Glace

**Objectif du poste :** contribuer au développement de la pratique de para-hockey au travers d'actions de structuration.

### 1. Missions principales

#### a. Développement des pratiques para-hockey

L'agent de développement sport handicap se consacre au développement de l'activité para-hockey de la ligue Île-de-France de Hockey sur Glace. Par sa connaissance, son expertise, sa capacité à constituer et à mobiliser un réseau, il est un acteur ressource qui contribue et met en œuvre le volet para-hockey du projet de la ligue. Dans ce cadre, ses principales missions sont les suivantes :

- concevoir, mettre en œuvre et suivre les projets de développement du para-hockey (élaboration du projet, instructions et suivi des demandes de financement, conception et suivi budgétaire, conception et suivi des indicateurs d'impact, recherche de partenaires...);
- concevoir ou participer à la conception, en lien avec les autres acteurs fédéraux (Commission Para-hockey de la FFHG), de formations spécifiques liées au para-hockey (encadrement...);
- décliner, au sein de la structure, les actions prioritaires en matière de para-hockey prévues par le projet sportif fédéral;
- appuyer et accompagner les comités départementaux et clubs affiliés ou partenaires dans la conception de leur projet de développement du para-hockey;
- organiser des événements ou opérations de promotions de la pratique du para-hockey en vue de recruter des pratiquants en situation de handicap;
- favoriser la pérennisation des missions de développement du para-hockey au sein de la ligue Île-de-France de hockey-sur-glace;
- assurer la veille des bonnes pratiques sur le territoire, au sein des comités départementaux et clubs affiliés ou des acteurs partenaires;
- Former les cadres des clubs à l'encadrement du Para-Hockey et à l'utilisation du matériel spécifique.

#### b. Travail collaboratif autour des para sports au plan régional

Les publics en situation de handicap sont très divers. L'adaptation des pratiques sportives revêt des réalités très différentes selon le type de handicap mais aussi selon le type de territoire. Dans le domaine para sportif, la mutualisation et le partage entre les différents acteurs impliqués est une nécessité. Dans ce cadre, ses principales missions sont les suivantes :

- participer aux différentes formations transverses proposées par les services de l'État ou en lien avec ces derniers;
- contribuer à l'actualisation régulière des états des lieux, en lien avec les services de l'État ou le CPSF, qui ont vocation à alimenter le volet handicap des projets sportifs territoriaux élaborés par les Conférences régionales du sport;
- participer à l'animation territoriale, en lien avec les services de l'État ou le CPSF, mise en place dans le cadre de l'application des PST (ateliers de réflexion, rencontre entre acteurs des différentes structures, échanges sur les bonnes pratiques...);
- participer à la création d'un réseau para sport au sein du mouvement sportif régional dans le but de favoriser l'émergence de projets mutualisés et de coopération entre les différents acteurs.



## **2. Mission transversales**

L'agent de développement Para-hockey peut :

- participer aux événements formels de la vie de la Ligue Île-de-France de hockey-sur-glace (Assemblées générales, réunions de comité directeur etc.) ;
- participer aux réunions techniques de l'ETR, en lien avec le Conseiller Technique de Ligue ;
- participer à des actions de développement et/ou de formation ponctuelles organisées par la ligue Île-de-France, en soutien du Conseiller Technique de Ligue.

## **3. Profil et compétences**

- Titulaire a minima d'un diplôme de type 5 (anciennement de type III) : DEJEPS unisport ou animation socio-éducative, licence STAPS-APA, licence management du sport ou autre... et/ou bénéficiant d'une expérience professionnelle sur le sport handicap
- Une expérience dans le secteur du handicap est un plus ;
- Compétences en matière de conduite de projet (recherche et mise en œuvre de financement, plannings, communication, animation des intervenants...) et d'animation de réseau.
- Forte appétence pour la mise en œuvre de projets novateurs.
- Capacité d'autonomie dans le travail tout en mobilisant les ressources, internes ou externes, à même d'appuyer la mise en œuvre de ses projets.
- Capacité à participer à un réseau d'acteurs et mettre en œuvre des projets collaboratifs avec ces derniers.
- Maîtrise des outils bureautiques de base (Pack Office 365)
- Permis B (déplacements en région à prévoir)

## **4. Condition d'embauche**

- Poste à pourvoir le plus rapidement possible
- Statut conformément à la convention Collective du Sport
- Rémunération à déterminer selon profil et compétences
- Poste en télétravail avec déplacement dans les différents clubs franciliens

Votre CV et lettre de motivation est à envoyer à l'adresse électronique : [ligue.iledefrance@ffhg.eu](mailto:ligue.iledefrance@ffhg.eu)